

La disparition de la langue huronne
Vers une réévaluation historique
The Disappearance of the Huron Language
A Historical Reassessment
La desaparición de la lengua hurón
Hacia una reevaluación histórica

Mathieu-Joffre Lainé

Volume 41, numéro 1, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1012700ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1012700ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)
1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Lainé, M.-J. (2011). La disparition de la langue huronne : vers une réévaluation historique. *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(1), 25–31.
<https://doi.org/10.7202/1012700ar>

Résumé de l'article

La date exacte de la disparition de la langue huronne est incertaine. De manière générale, les historiens estiment qu'elle a disparu au tournant du xx^e siècle, mais il semble que ce soit plutôt au milieu du xix^e siècle. En effet, les sources et les témoignages historiques dont nous disposons semblent indiquer que la langue huronne est tombée en désuétude entre 1829 et 1849. Il n'existe d'ailleurs aucune preuve historique permettant de croire que la langue huronne était parlée (ou même connue) par les aînés de Wendake au tournant du xx^e siècle.



Note de recherche La disparition de la langue huronne Vers une réévaluation historique

**Mathieu-Joffre
Lainé**

Doctorant en
sociologie,
Université Laval,
Québec

DANS LE CADRE DU PROJET YAWENDA¹, nous avons été amené à nous interroger sur la disparition de la langue huronne : quand les Hurons de Lorette ont-ils cessé de parler couramment cette langue qui avait déjà été la « langue commerciale de la région des Grands Lacs » (Trudel 2008 : 18)? Les historiens québécois situent généralement la disparition de la langue huronne entre 1880 et 1915 et ils considèrent l'ecclésiastique huron Prosper Vincent (1842-1915) comme le dernier locuteur de cette langue (Brunelle 1998 : 91). Le sociologue Léon Gérin, qui visite Lorette au tournant du xx^e siècle, situait plutôt la disparition de la langue huronne quelque part entre 1829 et 1849. Gérin écrit :

Ce n'est que dans le cours du dernier siècle, 180 à 200 ans après l'année de leur dispersion (1649), que la langue des Hurons se perdit à Lorette. Les premiers missionnaires, en effet, n'avaient aucun désir de la voir disparaître ; au contraire, ils en favorisaient l'usage exclusif, en vue d'isoler plus complètement le groupe indien, pour qui le commerce des Français était un danger. Mais les circonstances furent plus fortes que leur volonté. Le faible développement de la culture, la faible étendue des biens communaux ou individuels à Lorette, le service militaire, le commerce des fourrures et de menus articles de fabrication, bref, toutes les conditions d'existence des Hurons les mettaient en rapports intimes

et constants avec la population française. Au témoignage de Franquet dès 1750, un siècle après leur établissement dans le voisinage de Québec, les Hurons commençaient à parler français et s'étaient mis à épouser des Canadiennes-Françaises. Soixante-quinze ans plus tard, nous voyons déjà qu'il était exceptionnel pour les enfants à Lorette de parler la langue de leurs pères. C'est du moins ce que constate la notice nécrologique consacrée par un journal de Québec, à Gabriel Vincent Wawandarohé, en 1829. En 1856, d'après le rapport des commissaires officiels, la langue huronne était tombée en désuétude dans le village huron. (Gérin 1996 [1902] : 51-52)

Nos propres recherches tendent à démontrer que les connaissances linguistiques de Prosper Vincent ont été largement surestimées (le mythe du *dernier locuteur* semble lié au mythe du *dernier Huron*) et que la langue huronne s'est éteinte entre 1829 et 1849, comme le croyait Léon Gérin. D'emblée, précisons que notre intérêt n'est pas ici d'expliquer ou de recenser les causes de la disparition huronne, mais bien de revoir la chronologie de cette disparition.

DÉSUÉTUDE

Gérin est catégorique : « la langue huronne n'est plus parlée à Lorette ; le français l'a remplacée. Les vieillards même, en réponse à mes questions, avaient la plus grande difficulté à se

rappeler quelques mots décousus de la langue de leurs ancêtres » (Gérin 1996 [1902] : 51). Toujours selon Gérin, les « quelques mots décousus » que connaissent ces vieillards n'obéissent ni à la grammaire, ni à la phonétique huronne. Les vieillards de Lorette ignorent « le sens du nom huron qui leur avait été donné à leur naissance et dont ils se servent encore dans les grandes occasions », s'indigne-t-il, et ces noms « se déforment dans leur bouche » (*ibid.* : 51²). L'anthropologue F. G. Speck corrobore les observations de Gérin : la langue huronne a entièrement disparu, il n'en reste rien (Speck 1911 : 209). « Depuis plus d'un siècle », estime l'abbé Lionel Lindsay, la langue huronne « est véritablement une langue morte » (Lindsay 1900 : 249).

L'écrivain Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871) évoque la disparition la langue huronne dans son récit « Le village indien de la Jeune-Lorette », dont l'action se déroule en 1816. En introduction de ce récit, le narrateur relate sa rencontre avec un personnage huron nommé Ohiarek8en :

Je me promenais sur la brune le long de la jolie rivière Saint-Charles, sur laquelle est situé le bourg, lorsque je vis à quelques pieds au-dessus de la chute, l'image d'un homme, réfléchi dans les eaux limpides qui coulaient à ses pieds. En m'approchant, je reconnu *Ohiarek8en*, le dos courbé, les bras croisés et le menton appuyé sur la poitrine. Le Grand Louis était sobre. Il rêvait.

« Bonjour, mon frère, lui dis-je ».

Mais le Huron garda le silence, et ce ne fut qu'à la deuxième ou la troisième interpellation, qu'il marmotta quelques mots dans le dialecte indien.

« Est-ce que tu ne parles pas français, ce soir ? » lui dis-je.

— Et toi, répliqua-t-il, parles-tu le huron ?

— Non, fis-je.

— C'est pourtant une belle langue ! Observa l'indien.

— À quoi me servirait l'idiome huron ? répliquai-je ; il y a tout au plus vingt Indiens de votre village qui sachent la parler aujourd'hui, et, dans trente ans, il n'en restera pas un seul. (Gaspé 1893 [1866] : 114-115)

La funeste prédiction du narrateur serait-elle en réalité un constat de l'auteur ? De nombreux indices semblent appuyer cette hypothèse : « les habitants de Lorette parlent français » (Collectif 1842 : 1840) ; leur « idiome s'est perdu » (Bouillet 1842 : 860) ; la « petite mission de Lorette » est habitée par « 200 cultivateurs [et] leur idiome s'est perdu » (Boisthibault 1857 : 1) ; on « compte 200 individus dans la mission de Lorette, près de Québec [et] leur idiome s'est entièrement perdu » (Allonier et Décembre 1864 : 1291) ; la population huronne compte 261 personnes et « leur langage a été remplacé par le français » (Trousset 1886 : 319).

« Nous ne sommes plus que deux, confirme le notaire Paul Tsawenhohi Picard (1845-1905), mon

cousin l'Abbé Prosper Vincent et moi, qui sachions le huron. À cette exception près, personne, au village, ne comprend notre langue nationale, encore moins ne peut la parler couramment » (cité dans Myrand 1907 : 63). Or, selon un témoin, Picard « parlait le français et l'anglais, mais savait à peine quelques mots de la langue huronne » (Lionnet 1908 : 219n). Selon Marguerite Vincent, Prosper Vincent parlait quant à lui la langue huronne « avec une rare élégance. Sa prononciation en particulier, dit-on encore au Village, retransmettait tout à fait le typique accent des Ancêtres » (Vincent 1984 : 420). En 1900, les « Hurons ne parlaient ni ne savaient plus la langue huronne » (Falardeau 1996 [1939] : 70) : quelle valeur faut-il alors accorder à l'opinion des gens du Village quant aux véritables connaissances linguistiques de Prosper Vincent ? Comme l'explique l'historien Andrew Nurse dans une étude remarquable consacrée au travail ethnographique de Marius Barbeau, Prosper Vincent ne parlait pas la langue huronne. Vincent, le principal informateur de Barbeau, se considérait lui-même comme un anthropologue et un linguiste amateur : il a *mémorisé* une soixantaine de chants hurons que lui a enseigné son oncle paternel, le peintre Zacharie Vincent (Nurse 2001 : 448-449). Si Prosper Vincent maîtrisait réellement la langue huronne, explique la linguiste Megan Lukaniec (spécialiste de la langue huronne, membre du projet Yawenda), Marius Barbeau n'aurait pas enregistré des chants, mais bien des mots soigneusement énoncés (comm. pers., 4 septembre 2010). Paul Tsawenhohi Picard et Prosper Vincent, tous deux sexagénaires au début du xx^e siècle, possèdent une connaissance livresque de la langue huronne, mais ils ne la maîtrisent pas. Contrairement aux vieillards mentionnés par Gérin (1996 [1902] : 51), Prosper Vincent et Paul Tsawenhohi Picard étaient capables de composer de courts discours protocolaires en langue huronne, en raison de leur érudition, mais ils n'étaient pas pour autant en mesure d'improviser spontanément un discours ou de tenir une conversation impromptue dans cette langue. Bref, à la fin du xix^e et au début du xx^e siècle, la langue huronne « n'est plus parlée, par quelques-uns d'entre eux, que comme une langue morte » (Demanche 1890 : 52).

LE DERNIER DES HURONS

Le « dernier des Hurons » est le nom d'une célèbre toile peinte en 1838 par Antoine Plamondon et pour laquelle Zacharie Vincent (1815-1886) a servi de modèle. Selon l'historienne de l'art Louise Vigneault, le succès retentissant de l'œuvre de Plamondon au Bas-Canada s'expliquerait par « l'engouement pour le thème de la disparition de la race, au lendemain de la Conquête et de la défaite des Patriotes de 1837-1838 » (Vigneault 2006 : 241). Le 30 avril 1838, le journal *Le Canadien* publie ainsi une description du portrait de Vincent, qui établit

un parallèle entre le sort des autochtones et celui des Canadiens français :

[Plamondon] nous a représenté son sauvage, debout dans une attitude imposante, guerrière et méditative, les bras croisés sur la poitrine, le front levé vers le ciel ; il l'a paré au milieu de ses bois, auxquels il semble dire un dernier et solennel adieu, pour lui et toute sa race ; en un mot il a vraiment peint le dernier des Hurons. Lorsqu'on fixe pour la première fois ses longs cheveux noirs, bouclés et flottant sur ses épaules, ses traits éminemment caractéristiques, son teint cuivré, ses yeux étincellants [sic], sa belle draperie de couverture, sa ceinture à laquelle est suspendue [sic] son cou-telas, on reconnaît bien le fils des hommes libres, le chasseur et le guerrier des vastes forêts, le canoteur des grands lacs, le dernier rejeton d'une nation noble et intrépide, qui a disparu devant nous comme le castor de nos rivières, les élans de nos bois ; et comme nous-mêmes, peut-être, nous disparaîtrons devant une nation plus puissante. Le fort chasse le faible [...] Puissions-nous élever quelques monuments de nous-mêmes avant d'être engloutis dans le flot de l'émigration ! (cité dans Vigneault 2006 : 241)

Zacharie Vincent a subséquemment cultivé cette auréole légendaire dans ses propres toiles. En effet, dans ses nombreux autoportraits, Vincent se représente comme un personnage rayonnant, flamboyant, revêtu de riches ornements : brassards, bracelets, pendants d'oreilles, tomahawk-pipe, couvre-chef d'argent à plumes, gorgerin, wampum, etc. Cette initiative artistique semble être une « tentative de création d'une image synthèse de la communauté » (*ibid.* : 255-256). La « physionomie huronne » particulière dont a hérité Zacharie Vincent ainsi que sa « volonté de perpétuer le mode de vie traditionnel » ont contribué à renforcer l'idée qu'il était le « dernier des Hurons » (Karel, Labelle et Thivierge 1982 : 1002). On a parfois fait de Zacharie Vincent le dernier locuteur de la langue huronne (Nurse 2001 : 446), mais tout se passe comme si ce dernier avait uniquement mémorisé des chants pour ensuite les enseigner à son neveu Prosper. En effet, si Zacharie Vincent maîtrisait véritablement la langue huronne, pourquoi aurait-il enseigné à son neveu des chants et non pas la langue elle-même (grammaire, phonétique, vocabulaire, etc.) ? La notice nécrologique de Gabriel Vincent Wawandaronhé (1769-1829), le père de Zacharie, nous apprend que :

[Gabriel Vincent] était le seul Indien du village à descendre en ligne droite, sans qu'il y ait eu mélange de sang, de la tribu qui occupait les bords du lac Huron. Il était également le seul à avoir conservé les coutumes et à avoir élevé sa famille dans la langue de ses ancêtres, alors que les plus jeunes habitants du village ne parlaient que le français, ignorant leur propre langue. (*Quebec Star*, 8 avril 1829)

Gabriel Vincent n'était pas « de sang pur », comme l'atteste « la présence de deux noms européens, Bergevin du côté paternel et Otis du côté maternel » (Karel, Labelle et Thivierge 1982 : 1003). La présence de ces noms européens prouve que Gabriel Vincent a grandi dans une famille bilingue. Zacharie Vincent n'était pas le

dernier huron et il est peu probable qu'il ait appris la langue huronne à une époque à laquelle « les plus jeunes habitants du village ne parlaient que le français », comme le souligne la notice nécrologique de son père.

PSITTACISME

« La contribution majeure de l'Abbé Vincent, estime Marguerite Vincent, reste sûrement l'ensemble des enregistrements des pièces musicales huronnes qu'il enregistra en 1911-1912, à la demande ultime de Marius Barbeau [...] alors qu'il était malade à l'hospice de Lévis » (Vincent 1984 : 420). Si Marius Barbeau enregistre des chants interprétés par quelques autres habitants de Lorette (Sargent 1950 : 175), Prosper Vincent est, selon l'abbé Lindsay, « le seul peut-être qui possède exactement le souvenir de ces airs » (Lindsay 1900 : 258). Qu'en est-il véritablement ?

En dépit de leur valeur historique et anthropologique, les chants mémorisés par Prosper Vincent auprès de son oncle Zacharie sont d'une valeur *linguistique* douteuse. Au sujet des chants hurons, l'historien et musicien Ernest Gagnon (1834-1915) écrit :

Les Hurons ne chantent plus guère dans leur idiome particulier que des messes, des hymnes, des motets adaptés au plain-chant et un certain nombre de cantiques ajustés sur des airs français. Les livres de chants Hurons remontent à la période des martyrs : ce sont des traductions et des compositions que l'on a attribuées au Père Chaumonot, au Père Ragueneau et au Père Bréboeuf lui-même. (cité dans Lindsay 1900 : 260)

L'historien Ernest Myrand (1854-1921) précise :

Les Sauvages du Canada n'avaient aucun soupçon de la mélodie. Ils possédaient cependant pour la musique une oreille et une mémoire merveilleuse. Les missionnaires utilisant ces dons naturels, en profitèrent pour leur enseigner leurs prières, qu'ils apprenaient en chantant. (Myrand 1899 : 29)

De manière générale, les langues amérindiennes se prêtaient mal à la traduction du vocabulaire théologique. Les missionnaires ont été contraints de forger de nombreux néologismes et de composer un vocabulaire théologique et métaphysique entièrement nouveau. Gabriel Sagard a d'ailleurs évoqué les difficultés insoupçonnées de cette entreprise :

Leur langue assez pauvre & disetteuse de mots en plusieurs choses, & particulièrement en ce qui est des mystères de nostre sainte Religion, lesquels nous ne leur pouvions expliquer, ny mesme le Pater noster sinon par periphrase ; c'est à dire, que pour un de nos mots, il en falloit user de plusieurs des leurs car entr'eux ils ne sçavent que c'est de Sanctification, de Reigne celeste, du tres-Saint Sacrement. Les mots de Gloire, Trinité, S. Esprit, Paradis, Enfer, Eglise, foy, Esperance & Charité, & autres infinis, ne sont pas en usage chez-eux. (Sagard 1636 : 355-356)

Prosper Vincent n'a pas uniquement mémorisé des « hymnes, des motets adaptés au plain-chant et un certain

nombre de cantiques ajustés sur des airs français » ainsi que des prières composées par des missionnaires, il a également mémorisé plusieurs chants hurons (Sargent 1950). Une question s'impose toutefois : Prosper Vincent possédait-il exactement le souvenir de ces airs, comme le prétend l'abbé Lionel Lindsay? Rappelons, à titre d'exemple des limites linguistiques du psittacisme, ce que Pehr Kalm écrivait au sujet du latin dans les églises de la Nouvelle-France :

Le service se fait en latin, et personne n'a l'air à y comprendre grand-chose, ajoutez cela que le latin est si mal prononcé, que même une personne bien versée dans cette langue, ne saurait en distinguer un traître mot. (Kalm 1880 [1749] : 237).

Les chants mémorisés par Vincent respectent-ils la grammaire et la phonétique de la langue huronne? Selon le linguiste Craig Kopris (un spécialiste des langues iroquoiennes, associé au projet Yawenda), ces chants ne forment qu'une litanie de syllabes incompréhensibles : ils ne contiendraient aucun mot huron intelligible (comm. pers., 4 sept. 2010). En somme, l'intérêt linguistique de ces chants et les véritables connaissances linguistiques de Prosper Vincent restent toujours à évaluer.

UNE DISPARITION LINGUISTIQUE GRADUELLE

Comme l'explique Albert Valdman, la disparition d'une langue prend généralement une forme lente et graduelle :

En adoptant la langue socialement dominante comme langue seconde (L2), les locuteurs de la langue dominée cessent de l'utiliser de manière créatrice (par ex., abandon des jeux de mots) et réduisent leurs activités métalinguistiques (par ex., correction d'erreurs). Il en résulte une transmission imparfaite à la génération suivante, pour laquelle la langue dominée devient la L2. Non seulement les locuteurs de la langue dominée utilisent celle-ci sous une forme profondément réduite, mais ils adoptent une attitude dépréciative envers elle. De plus, conscients de leur manque de compétence, ils évitent de l'utiliser, accélérant ainsi son étiolement. (Valdman 1997 : 145)

L'étiollement linguistique est un processus social irrégulier (Blair et Fredeen 1995 : 30). La langue huronne n'est pas subitement disparue, elle s'est étiolée, et tout se passe comme si elle était finalement tombée en désuétude entre 1829 et 1849.

Les autorités coloniales françaises ont fréquemment reproché aux Jésuites leur manque d'empressement à franciser les Amérindiens (Trudel 2009 [1960] : 278). Pourtant, des enfants hurons fréquentent des écoles francophones dès la première moitié du xviii^e siècle. Selon le linguiste et philologue Ferdinand Brunot, auteur d'une monumentale *Histoire de la langue française* (9 tomes), les premières tentatives délibérées et systématiques de francisation des enfants hurons se soldèrent par des échecs :

Champlain avait eu la pensée, l'illusion, si l'on veut, qu'« avec le temps et la fréquentation d'un peuple civilisé », des indigènes qui

n'étaient « point tant sauvages » pouvaient « estre rendus polis ». Plus précisément, il espérait « leur enseigner avec la cognoissance de Dieu, la gloire et les triomphes » du roi, et « faire en sorte qu'avec la langue françoise, ils consoient aussi un cœur et courage françois ». Divers efforts semblent avoir été spontanément tentés dans la première moitié du xviii^e siècle, pour donner à des enfants indiens une culture à la française. Ainsi au Séminaire des Hurons, établi à Notre-Dame-des-Anges, en 1634. Mais les directeurs se lassèrent bientôt : ils ne voyaient pas de « fruit notable parmy les Sauvages commençant l'instruction d'un peuple par les enfants ». Au contraire, chez les Ursulines, qui avaient un pensionnat et des écoles on ne paraissait pas mécontent en 1644. « A peine auroit-on creu que les filles sauvages se deussent jamais assuiettir à tous les exercices d'une classe ». Le 12 octobre 1655, la direction était en mesure de montrer les « séminaristes » aux ambassadeurs iroquois, en particulier un petit phénomène qui chantait en huron, en latin et en français. Mais en 1658, les désillusions sont venues, la correspondance le laisse voir. Des petites filles capables d'enseigner à lire et à écrire à leurs compagnes ont préféré, une fois adultes, retourner à la liberté. (Brunot 1917 : 106)

La moitié des seize premiers élèves du Petit Séminaire de Québec étaient Hurons. Le 3 novembre 1668, Mgr François de Montmorency-Laval (1623-1708), le fondateur du Séminaire, écrit une lettre à M. De Poitevin, curé de Saint-Josse, à Paris :

Comme le roi m'a témoigné qu'il souhaitait que l'on tâchât d'élever à la manière de vie des Français, les petits enfants des sauvages, pour les policer peu à peu, j'ai formé exprès un séminaire où j'en ai pris un nombre à ce dessein; et pour y mieux réussir, j'ai été obligé d'y joindre de petits français [sic], desquels les sauvages apprendront plus aisément et les moeurs et la langue, en vivant avec eux. (cité dans Têtu 1889 : 32)

Cette nouvelle tentative échoue elle aussi et « il fallut bientôt renoncer à l'idée d'avoir des élèves parmi les Sauvages » (*ibid.* : 32). La langue française pénètre malgré tout progressivement à Lorette. Elle est notamment utilisée lors de cérémonies religieuses, comme l'observe à la fin du xvii^e siècle l'évêque de Québec, Jean-Baptiste de Saint-Vallier (1653-1727) :

La Chapelle est quasi toujours remplies de ces bons chrétiens; et quand ils sont retournez dans leur cabanes, ils y sont presque comme dans des Eglises; ils y parlent de Dieu, ils y chantent des Cantiques, ils y récitent leur Chapelet ou d'autres prières [...] le chef de la Nation finit toute la cérémonie par une espèce de harangue en l'honneur du Fils de Dieu, à laquelle les Hurons répondirent par divers Cantiques en leur langue, en Algonkin, et en François. (Saint-Vallier 1856 [1688] : 67-68)

La majorité des Hurons connaissent la langue française au milieu du xviii^e siècle (Brunelle 2000 : 81; Jaenen 1996 [1994] : 184; Trudel 1996 [1992] : 143). En 1752, Louis Franquet assiste à une cérémonie religieuse à Lorette. Il écrit :

Le père Bonneau ensuite, astronome et professeur de mathématiques, célébra la messe; tout le village y assista; les femmes, les filles et les enfants, suivant l'usage parmi ces gens-là se tiennent dans un espace contourné d'une balustrade dans le milieu de

l'Eglise, et les hommes en dehors. Tous y sont à genoux ou accroupis on arri re sur leurs jambes. Le pr tre entonna une hymne en langue sauvage; les femmes et les filles seulement r pondaient. Elles chantent avec une cadence et une justesse qu'on ne peut acqu rir en Europe que par un long usage de la musique; elles continu rent durant toute la messe;   mesure qu'une hymne  tait fini, deux d'entre elles les plus entendues en entonnaient une autre; elles ont toutes de la voix, et douce et si tendre que si on ne les voyait point, on croirait entendre des religieuses; elles m lent m me une harmonie dans leur chant qui touche davantage. (Franquet 1889 [1752] : 104)

Franquet assiste ensuite   un festin pr sid  par un chef huron. Ce dernier « parla assez longtemps », raconte Franquet, et « le P re La Richardy, qui a longtemps habit  parmi le gros de cette nation, rendit en fran ais leur discours » (*ibid.* : 105). Franquet pr cise cependant que « la plupart [des Hurons] parlent fran ais » (*ibid.* : 107). Les Hurons ont adopt  le fran ais comme langue seconde. Le processus d' tiolement de la langue huronne s'amorce graduellement au cours de la deuxi me moiti  du xviii  si cle.

Le 21 janvier 1758, le marquis de Montcalm visite Lorette.   cette occasion, son secr taire note ceci :

Comme c' toit la premi re fois qu'il y avoit  t , il a fait festin. Ces sauvages ont t moign  beaucoup de satisfaction de cette visite; ils ont dans  les danses de Chaou nons, celle du calumet, de la d couverte, frapp  au poteau, et des danses lubriques appel es danses de la nuit et du b uf, quoique d fendues par les saints missionnaires. Ce village de Lorette, o  les J suites sont missionnaires, commence   avoir l'air et les mani res fran aises, leurs maisons sont assez commodes et propres; il peut y avoir une centaine de personnes, faisant quarante guerriers. L' glise est assez bien; la fa on dont les sauvages prient est capable d'inspirer de la d votion; les femmes sont toujours s par es des hommes; elles ont toutes des voix m lodieuses et chantent des cantiques pendant la messe. La langue huronne est difficile   apprendre; elle est gutturale et une des quatre langues-m res de l'Am rique, qui sont le huron, l'iroquois, l'ab naquis, l'algonquin ou l'Outaouais; car c'est la m me langue. (Montcalm 1895 : 329)

En 1762, le g n ral Murray remarque que « quelques anciens sont rest s tellement attach s   leur langue, qu'ils parlent   peine quelques mots fran ais, mais presque tous les jeunes parlent assez bien la langue fran aise » (cit  dans Del ge 2000 : 41). Valentine Melsheimer, un aum nier allemand de passage   Lorette en 1776, affirme que les Hurons parlent fran ais et huron. Selon un missionnaire dont Melsheimer rapporte les propos, la langue huronne est si complexe, qu'il est impossible de la ma triser   moins d' tre n  et d'avoir grandi parmi les Hurons (Melsheimer 1891 [1776] : 165). Contrairement   Murray, August Wilhelm du Roi, qui visite Lorette en 1776, estime que les Hurons s'expriment plut t mal en fran ais (Du Roi 1911 [1776-1778] : 45-46).

  la fin du xviii  si cle, les « quelques anciens [qui] parlent   peine quelques mots fran ais »  voqu s par Murray, en 1762, sont vraisemblablement tous disparus

et leur disparition entra ne l'acc l ration du processus d' tiolement de la langue huronne. En 1829, nous l'avons vu, les plus jeunes habitants du village ne parlaient que le fran ais. En 1831, Alexis de Tocqueville s'arr te   Lorette; il note avec un laconisme inhabituel : « les maisons des Indiens  taient fort propres. Eux-m mes parlaient le fran ais » (Tocqueville 1973 [1831] : 54). Des a n s parlent toujours la langue huronne, mais leur disparition au milieu du xix  si cle entra ne finalement la disparition de la langue. Ainsi, en 1850, les Hurons s'adressent   l'archev que de Qu bec et d plorent la disparition imminente de leur langue :

Notre race diminue toujours, et notre langue est presque  teinte. Nous nous plaignons, nous autres jeunes, que nos p res ne nous l'aient pas montr e, et aussi, de ce que nous n'avons pas eu de missionnaire qui aurait pu l'apprendre et nous la faire apprendre. Il a fallu tout apprendre en fran ais, les pri res et le cat chisme; cela a bien aid    la perdre. (cit  dans Lindsay 1900 : 249)

Un rapport gouvernemental publi    la m me  poque le confirme : la langue huronne a  t  oblit r e (Labouch re et Goderich 1856 : 30). Au milieu du xix  si cle, la langue huronne est d su te : ind pendamment des connaissances (av r es ou suppos es) de tel ou tel autre individu particulier (certains a n s et quelques individus plus jeunes la ma trisaient toujours), les Hurons ont cess  de parler couramment leur langue entre 1829 et 1849.

UN LONG SILENCE BRIS 

Au-del  des incertitudes m thodologiques et des impr cisions taxinomiques (*Une langue peut-elle mourir? Qu'est-ce qu'une langue morte? Qu'est-ce qu'un locuteur? Qui est le dernier locuteur?*), nous avons surtout cherch  ici   remettre en question le consensus historiographique entourant la disparition de la langue huronne.

Au d but du xx  si cle, les a n s hurons ne connaissaient plus que quelques mots d cousus de la langue de leurs anc tres. L'abb  Prosper Vincent et le notaire Paul Tsawenhohi Picard poss daient une connaissance livresque de la langue huronne, mais ils  taient incapables d'utiliser cette langue de mani re cr atrice et spontan e. Ils sont tous deux n s   une  poque o  les Hurons eux-m mes d ploraient la disparition de leur langue. Du reste, les chants que Prosper a m moris s aupr s de son oncle Zacharie Vincent sont largement incompr hensibles : Zacharie Vincent semble avoir lui-m me m moris  ces chants aupr s de son p re, Gabriel Vincent. Ce dernier  tait bilingue, mais il avait probablement le fran ais comme langue maternelle.

La disparition de la langue huronne est un processus social irr gulier et non pas un  v nement; il est donc difficile d'en d terminer la date avec pr cision (en outre, il est impossible d'identifier formellement le dernier

locuteur). Les sources historiques sont rares et ambiguës. Les repères historiques proposés par Léon Gérin (la notice nécrologique de Gabriel Vincent Wawandaronhé [1829] et le rapport Labouchere-Goderich [1856]) constituent néanmoins des repères utiles et crédibles.

La langue huronne s'est étiolée après plus d'un siècle de bilinguisme. Elle est graduellement tombée en désuétude, à mesure que disparaissaient les aînés qui la parlaient. En 1850, lorsque les jeunes Hurons interpellent l'archevêque de Québec, la langue huronne n'a déjà plus d'existence sociale : elle n'était déjà plus une langue vernaculaire, enseignée, partagée, transmise, vivante ou parlée. C'est ce long silence que les membres et les participants du projet Yawenda cherchent aujourd'hui à briser.

Notes

1. Le projet Yawenda (« La voix ») est le fruit d'une collaboration entre le Conseil de la Nation huronne-wendat, l'Université Laval, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, le Conseil en éducation des Premières Nations et le First Peoples' Heritage, Language and Culture Council. Ce projet a pour objectif de faire revivre la langue wendat en créant du matériel pédagogique et en formant des enseignants qui la transmettront aux écoliers de niveau primaire, ainsi qu'aux adultes désireux de l'apprendre. Yawenda est une Alliance de recherche université-communauté (ARUC) subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), l'Université Laval et le Conseil de la Nation huronne-wendat.
2. À titre d'exemple, Gérin mentionne l'introduction récente de la lettre « L », qui ne figurait pas dans l'alphabet huron. Cette lettre apparaît aujourd'hui dans de nombreux toponymes hurons au Québec (Vallières 2001), dont l'orthographe, la grammaire et la signification restent toujours à vérifier.

Remerciements

Nous désirons remercier l'évaluateur anonyme qui a porté à notre attention les textes de Valentine Melsheimer et d'August Wilhelm du Roi. Nous tenons également à remercier Louis-Jacques Dorais, Megan Lukaniec, Craig Kopriss, Claudine Hébert, Dominic Hébert Sherman et Maxime Coulombe. Leur aide nous a été précieuse.

Ouvrages cités

ALLONIER, Edmond, et Joseph DÉCEMBRE, 1864 : *Dictionnaire populaire illustré d'histoire, de géographie, de biographie, de technologie, de mythologie, d'antiquités, des beaux-arts et de littérature*, t. 2. Dupraye de La Maherie, Paris.

BLAIR, Heather, et Shirley FREDEEN 1995 : « Do Not Go Gentle into That Good Night. Rage, Rage, Against the Dying of the Light ». *Anthropology and Education Quarterly* 26(1) : 27-49.

BOISTHIBAUT, François-Jules, 1857 : *Les Vœux des Hurons et des Abnaquis à Notre-Dame de Chartres*. Noury-Coquard, Chartres.

BOUILLET, Marie-Nicolas, 1842 : *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*. Hachette, Paris.

BRUNELLE, Patrick, 1998 : *Un cas de colonialisme canadien : les Hurons de Lorette entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle*. Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, Québec.

—, 2000 : « Les Hurons et l'émancipation : le maintien d'une identité distincte à Lorette au début du XX^e siècle ». *Recherches amérindiennes au Québec* 30(3) : 79-93.

BRUNOT, Ferdinand, 1917 : *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. 5. Armand Colin, Paris.

COLLECTIF, 1842 : *Encyclopédie des gens du monde, répertoire universel des sciences, des lettres et des arts, avec des notices historiques sur les personnages célèbres morts et vivants, par une société de savants, de littérateurs et d'artistes français et étrangers*, t. 14. Treuttel et Würtz, Paris.

DELÂGE, Denys, 2000 : « La tradition de commerce chez les Hurons de Lorette-Wendake ». *Recherches amérindiennes au Québec* 30(3) : 35-53.

DEMANCHE, Georges, 1890 : *Au Canada et chez les Peaux-Rouges*. Hachette, Paris.

DU ROI, August Wilhelm, 1911 [1776-1778] : *Journal of Du Roi the elder, lieutenant and adjutant, in the service of the Duke of Brunswick*. D. Appleton and Co., New York.

FALARDEAU, Jean-Charles, 1996 [1939] : « Les Hurons de Lorette », in Denis Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette* : 62-80. Septentrion, Sillery.

FRANQUET, Louis, 1889 [1752] : *Voyages et mémoires sur le Canada*. Imprimerie générale A. Côté et Cie, Québec.

GASPÉ, Philippe Aubert de, 1893 [1866] : « Le village indien de la Jeune-Lorette ». *Divers* : 111-145. C.O Beauchemin, Montréal.

GÉRIN, Léon, 1996 [1902] : « Le Huron de Lorette (2) », in Denis Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette* : 21-41. Septentrion, Sillery.

JAENEN, Cornelius, 1996 [1994] : « Rapport historique sur la nation huronne-wendat », in Denis Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette* : 160-254. Septentrion, Sillery.

KALM, Pehr, 1880 [1749] : *Voyage de Kalm en Amérique, analysé et traduit part L. W. Marchand*. T. Berthiaume, Montréal.

KAREL, David, Marie-Dominic LABELLE et Sylvie THIVIERGE, 1982 : « Zacharie Vincent ». *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI : 1002-1003. Québec, Toronto University Press/Presses de l'Université Laval.

LABOUCHERE, H., et V. GODERICH, 1856 : *Indian Department (Canada) return to an address of the Honourable the House of Commons, dated 28 April 1856, for "copies or extracts of recent correspondence respecting alterations in the organization of the Indian Department in Canada*. S.n, s.l.

LIONNET, Jean, 1908 : *Chez les français du Canada : les émigrants – Québec – Montréal – le grand ouest – Vancouver*. Plon, Paris.

LINDSAY, Lionel, 1900 : *Notre-Dame de la Jeune-Lorette en la Nouvelle-France : étude historique*. La Revue canadienne, Montréal.

MELSHEIMER, Valentine, 1891 [1776] : *Journal of the Voyage of the Brunswick Auxiliaries from Wolfenbüttel to Quebec*. Morning Chronicle, Québec.

MONTCALM, Louis Joseph de, 1895 : *Journal du Marquis de Montcalm, durant ses campagnes en Canada, de 1756 à 1759*. L.-J. Demers, Québec.

MYRAND, Ernest, 1899 : *Noëls-Anciens de la Nouvelle-France : étude historique*. Dussault & Proulx, Québec.

—, 1907 : *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, 2^e édition. Laflamme & Proulx, Québec.

- NURSE, Andrew, 2001 : « But Now Things Have Changed »: Marius Barbeau and the Politics of Amerindian Identity ». *Ethnohistory* 48(3) : 433-472.
- SAGARD, Gabriel, 1636 : *Histoire du Canada et voyages que les frères mineurs Récollets y ont faits pour la conversion des Infidelles*. C. Sonnus, Paris.
- SARGENT, Margaret, 1950 : « Seven Songs from Lorette ». *The Journal of American Folklore* 63(248) : 175-180.
- SAINT-VALLIER, Jean-Baptiste de La Croix de Chevières de (évêque de Québec), 1856 [1688] : *Estat présent de l'église et de la colonie française dans la Nouvelle-France*. J.B Rolland, Montréal.
- SPECK, F.G., 1911 : « Notes on the Material Culture of the Huron ». *American Anthropologist* 13(2) : 208-228.
- TÊTU, Henri, 1889 : *Les Évêques de Québec*. Narcisse Hardy, Québec.
- TOCQUEVILLE, Alexis de, 1973 [1831] : *Tocqueville au Bas-Canada*. Présentation de Jacques Vallée. Éditions du Jour, Montréal.
- TROUSSET, Jules de (dir.), 1886 : *Nouveau dictionnaire encyclopédique universel illustré : répertoire des connaissances humaines*, t. 3. Librairie illustrée, Paris.
- TRUDEL, Marcel, 1996 [1992] : « Les Hurons et Murray en 1760 », in Denis Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette* : 132-160. Septentrion, Sillery.
- , 2008 : *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec (suite)*. Bibliothèque Québécoise, Montréal.
- , 2009 [1960] : *Deux siècles d'esclavage au Québec*. Bibliothèque Québécoise, Montréal.
- VALDMAN, Albert, 1997 : « Étiolement linguistique », in Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique : les concepts de base* : 144-151. Mardaga, Hayen.
- VALLIÈRES, Alain (dir.), 2001 : *La toponymie des Hurons-Wendats*. Commission de toponymie du Québec, Québec.
- VIGNEAULT, Louise, 2006 : « Zacharie Vincent : dernier Huron et premier artiste autochtone de tradition occidentale ». *Mens* 6(2) : 239-261.
- VINCENT, Marguerite, 1984 : *La nation huronne : son histoire, sa culture, son esprit*. Éditions du Pélican. Québec.

AU PAYS DES INNUS Les Gens de Sheshatshit

José Mailhot

Au pays des Innus
Les Gens de
Sheshatshit



RAQ

par José Mailhot

.....
Les Gens de Sheshatshit sont à présent connus grâce à la campagne qu'ils mènent depuis des années contre les activités militaires des pays membres de l'OTAN au Labrador. Ce livre propose une rencontre plus intime avec eux en montrant comment ils ont tissé des liens avec le territoire et avec les groupes innus du Québec.

Collection Signes des Amériques, n° 9

Un volume de 184 pages comprenant 9 tableaux, 38 figures, 24 planches, une bibliographie.
29,30 \$ (tps et port inclus)

Faire parvenir votre commande accompagnée d'un chèque à :
Recherches amérindiennes au Québec
6742, rue Saint-Denis, Montréal, Québec H2S 2S2